

Public & Prérequis

Cette journée de formation s'adresse aux **représentants des sections CFDT et aux élus CSE** (secteur privé ou public).

Prérequis - Maîtriser les attributions du CSE et ses missions SSCT liées à la prise en charge du "HANDICAP", de l'accès à l'emploi et du maintien dans l'emploi.

Enjeux

Tout employeur a l'obligation légale d'employer des travailleur.e.s ayant une reconnaissance de travailleurs handicapés (RQTH). Les élus du Personnel ont des obligations quant à la santé, la sécurité et les conditions de travail des salarié.e.s et agents.

En proposant cette offre de formation co-financée par l'AGEFIPH, la CFDT vise le renforcement de la prise en charge du "HANDICAP" par ses sections syndicales et les CSE ou Comités Sociaux des fonctions publiques.

Objectifs opérationnels de formation

À l'issue de la journée de formation, chacun.e sera capable de **contribuer à l'action collective** visant à prévenir la désinsertion professionnelle.

- **Initier** un état des lieux du Handicap
- **Formuler** à l'employeur un argumentaire lié aux enjeux du maintien dans l'emploi
- **Proposer** des améliorations adaptées à son propre contexte professionnel (outils, accompagnement, actions...)

Modalités d'inscription

Une journée de formation **en présentiel d'une durée de 7h** donnant lieu à une attestation de présence délivrée en fin de journée.

- Accessible via un congé CFESES ou CFS dans le cadre des 12 jours de Congés de formation économique, sociale, environnementale et syndicale).
- S'inscrire auprès du secrétariat local de l'UTI ou de l'API CFDT
- Les coûts pédagogiques, les repas et les pauses sont pris en charge par l'URI CFDT des Pays de la Loire dans la cadre de la mission « Handicap » co-financée par l'AGEFIPH

Objectifs pédagogiques

Resituer la problématique du handicap au sein des attributions du CSE et de ses missions SSCT

- Comprendre les obligations de l'Employeur
- Identifier la mission des élu.e.s sur ce sujet

S'approprier les éléments essentiels à la réalisation d'un état des lieux

- Savoir rechercher les données dans les informations sociales
- Analyser les données

S'approprier le processus de désinsertion professionnelle pour agir sur le maintien dans l'emploi

- Identifier les risques du non-maintien dans l'emploi
- Connaître les acteurs du maintien dans l'emploi
- Identifier des pistes d'actions de Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Modalités d'évaluation initiale, formative et

sommative : grille d'auto-positionnement début et fin de session, exercices, axes d'amélioration

Méthodes et moyens pédagogiques

Il s'agit d'une formation-action dont la pédagogie participative permettra :

- Des réflexions individuelles, des exercices et échanges autour des pratiques et techniques à développer
- Des apports théoriques et méthodologiques en lien avec ces pratiques et techniques.
- Des exercices pratiques
- Documents sur lien padlet (www.padlet.com)

Animation

- L'animation sera assurée par Mado GROSSIN, Chargée de Mission Handicap au Travail pour l'URI CFDT des Pays de la Loire.
- L'AREFOR dispose d'un Référent Handicap : contactez-nous pour faciliter votre accès à la formation.